

**Correspondances Calvados,****Manche et orne**2 rue des Roquemonts
14052 CAEN Cedex 4Mail: service14@saferdenormandie.frMail: service50@saferdenormandie.frMail: service61@saferdenormandie.fr**Correspondances Eure et Seine-Maritime**

Maison de l'élevage

421 chemin de la brêtèque
CS50585

76235 BOIS-GUILLAUME Cedex

Mail: service27@saferdenormandie.frMail: service76@saferdenormandie.fr**APPEL DE CANDIDATURE***(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)*

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâtis ○ Non bâtis ● Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ■ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre Date limite de dépôt : 05/02/2024

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE	LE BOIS DE BONFOSSE	5	30	34	○	□	▲
ISIGNY-LE-BUAT	L AUBINIERE - LES BIARDS	3	60	45	○	□	▲
SAINT-JEAN-DES-CHAMPS	LE PRE DE LOUGNY ST-LEGER	0	25	60	○	□	▲
En complément de la publicité parue le 04/01/2024, concernant des parcelles sur les communes de St Aubin des Préaux et St Jean des Champs pour une surface de 12ha 15a 60ca							
61 ORNE - 02 31 47 23 67							
MONTREUIL LA CAMBE EXTENSION LOUGE SUR MAIRE	Bryère d'Armettes	17	78	26	○	■	▲
Pour mise en place de contrat Safer annuel (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire) sur des parcelles en réserve foncière Safer /Conseil Départemental 61 dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 924							
LA FERTE MACE	La Durandière	7	08	80	○	□	▲
Présence d'un abri							
27 EURE - 02 35 59 66 97							
BERNAY	LE CHAMP CORBIN - LA MARE CLOSE	12	06	85	○	□	▲
Diverses parcelles de labour, louées par bail rural, maintien du fermier en place.							
LE BOSQ DU THEIL - EXTENSIONS : EPEGARD - IVILLE - VITOT	LA CROIX CHERON, LE NID DE CHIEN, LA ROUTE DE BRIONNE, LES BOIS DU CHAMP DE BATAI, SAULE DELAUNAY	54	68	04	○	■	▲
Attribution en jouissance après levée de la récolte 2024 par Convention d'Occupation Provisoire et Précaire.							